


certifié conforme


Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	Montant net du chiffre d'affaires					
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
Total des produits d'exploitation (1)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			2 086	1 389	
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			375	169	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			357		
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)				2 818	1 558
	RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 818)	(1 558)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 818)	(1 558)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	55 928	69 361
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	67 539	15 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		123 467	84 361
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		22 507
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			22 507
RESULTAT FINANCIER		123 467	61 854
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		120 650	60 296
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		22 507
Total des produits exceptionnels			22 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		15 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			15 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			7 507
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		123 468	106 869
TOTAL DES CHARGES		2 818	39 065
RESULTAT DE L'EXERCICE		120 650	67 804

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SKETUVEUX

Société par Actions Simplifiée

au capital de 20 000,00 Euros

Siège social : 1 place Christiane Frahier

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

R.C.S : 809 854 185

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 01/06/2020**

Le 01/06/2020,
à 9h,

Les associés de la société **SKETUVEUX**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.
Monsieur Arthur NGUYEN, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du (des) Commissaire(s) aux Comptes ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le rapport général du (des) Commissaire(s) aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Consultation sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 120 650 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice de 120 650 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **58 290 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **178 940 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **178 940 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 3 940 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 175 000 Euros

Les associés déclarent être informée que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt

dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 175 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 01/06/2020.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke extending to the right.

SKETUVEUX

S.A.S. au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 1 place Christiane Frahier

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
R.C.S : 809 854 185

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 2 818 Euros pour l'exercice, contre 1 558 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 2 086 Euros au 31/12/2019 contre **1 389** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **375** Euros au 31/12/2019 contre **169** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2019 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 357 Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **123 467** Euros, contre **61 854** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2019, contre **7 507** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **120 650** Euros contre un bénéfice de **67 804** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société envisage de prendre des participation dans des sociétés du secteur numérique.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

La société ACLESS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine le 01/01/2019.

La société SYSLESS cherche à développer son activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

- Pas de prise de participation au cours de l'exercice.

PRISES DE CONTROLE

- Pas de prise de contrôle au cours de l'exercice.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **2 213** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **781** Euros, soit un montant net de **1 432** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **2 000** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **216 483** Euros, contre **109 170** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **202 210** Euros, contre **80 290** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **15 704** Euros contre **30 881** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **0** Euros au 31/12/2019, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-2 818** Euros, contre **-1 558** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir un **bénéfice** de **120 650** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **58 290** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **178 940** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 3 940 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 175 000 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous attirons votre attention sur les dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce qui oblige :

- D'une part, les sociétés par actions décidant une augmentation de capital en numéraire à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés (et dirigeants) de la société (et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise qui est ou serait établi dans l'entreprise conformément aux règles du Code de travail ;

Ø D'autre part, les sociétés par actions à soumettre périodiquement tous les trois ans une telle proposition à leurs actionnaires dès lors que la participation collective des salariés n'atteint pas 3 % du capital. Étant précisé que la Loi de simplification du droit et d'allégement des démarches administratives n° 2012-387 du 22 mars 2012 a repoussé le délai de consultation périodique de 3 ans à 5 ans si, à l'occasion d'une augmentation de capital, une assemblée générale extraordinaire s'est prononcée depuis moins de trois ans sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés.

Les associés de la Société ayant été consultés la dernière fois le 30 juin 2018 sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise, il n'y a donc pas lieu de renouveler cette consultation, dans le cadre de l'obligation périodique édictée à l'article L.225-129-6 du Code de Commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Les comptes de la société SKETUVEUX étant certifié par ARPADE AUDIT, Commissaire aux Comptes, implique que nous sommes tenues de publier des informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients depuis le 01/01/2009 (art. L441-6-1, al.1).

A ce titre vous trouverez un tableau récapitulatif indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (art. D441-4).

<i>Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2018 par date d'échéance</i>								
	<i>Moins de 30 jours</i>		<i>De 30 à 60 jours</i>		<i>Plus de 60 jours</i>		<i>Total</i>	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
<i>*Dettes à échoir</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>**Dettes échues</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Montant Total TTC</i>	0	0	0	0	0	0	0	0

* dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

** dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

Tableau du solde des créances clients au 31/12/2018 par date d'échéance

	<i>Moins de 30 jours</i>		<i>De 30 à 60 jours</i>		<i>Plus de 60 jours</i>		<i>Total</i>	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
*Dettes à échoir							0,00	0,00
**Dettes échues							0,00	0,00
Montant Total TTC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

** créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le 07/05/2020

Le Président



certifié conforme


Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **217 915** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **123 468** euros et un total **charges** de **2 818** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **120 650** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			1 213			1 213
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 213			1 213
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 000				1 000	1 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000				1 000	1 000
TOTAL	2 000		1 213		1 000	2 213

Les parts sociales de la société ACLESS ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2019.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019	
			Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		781		781	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			781		781	
TOTAL				781		781

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	177	177	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6	6	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	146 899	146 899	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		147 082	147 082	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 185	1 185		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	14 520	14 520			
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		15 704	15 704		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		14 520			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/12/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		177
Autres créances		177
<i>Personnel prod.a rec</i>	177	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		1 140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 140
<i>Fournis, fact. non par</i>	<i>1 140</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	20 000,00	1,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	20 000,00	1,0000	20 000,00

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

--	--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées 			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2019

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	1 140	950	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	1 140	950	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	1 140	950	100,00	100,00				

Etats financiers au 31/12/2019

Détail des comptes

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	01/01/2018	12	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 431,59	0,66	2 000,00	1,80	(568,41)	-28,42
Autres immobilisations corporelles	431,59	0,20			431,59	
218300 Mat.bureau & informat	1 212,73	0,56			1 212,73	
281830 Amort.mat.bureau & in	(781,14)	-0,36			(781,14)	
Autres participations	1 000,00	0,46	2 000,00	1,80	(1 000,00)	-50,00
261000 Titres de participat	1 000,00	0,46	2 000,00	1,80	(1 000,00)	-50,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	216 483,14	99,34	109 170,43	98,20	107 312,71	98,30
Autres créances	147 081,90	67,50	88 523,44	79,63	58 558,46	66,15
428700 Personnel prod.a rec	177,00	0,08			177,00	
445660 Tva deduct.s/achats			40,76	0,04	(40,76)	-100,00
445670 Crédit de tva à reporter	6,00		322,00	0,29	(316,00)	-98,14
445860 Tva s/fact.non parve			190,00	0,17	(190,00)	-100,00
451100 Sysless	146 898,90	67,41	87 970,68	79,13	58 928,22	66,99
Disponibilités	69 401,24	31,85	20 646,99	18,57	48 754,25	236,13
512110 Banque populaire			20 646,99	18,57	(20 646,99)	-100,00
512120 Qonto	69 401,24	31,85			69 401,24	
TOTAL DU BILAN ACTIF	217 914,73	100,00	111 170,43	100,00	106 744,30	96,02

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	202 210,28	<i>92,79</i>	80 289,51	<i>72,22</i>	121 920,77	<i>151,85</i>
Capital Social ou individuel	20 000,00	<i>9,18</i>	20 000,00	<i>17,99</i>		
101300 Capital appele verse	20 000,00	<i>9,18</i>	20 000,00	<i>17,99</i>		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 271,00	<i>0,58</i>			1 271,00	
104200 Prime de fusion	1 271,00	<i>0,58</i>			1 271,00	
Réserve légale	2 000,00	<i>0,92</i>	2 000,00	<i>1,80</i>		
106110 Reserve legale prop.	2 000,00	<i>0,92</i>	2 000,00	<i>1,80</i>		
Report à nouveau	58 289,51	<i>26,75</i>	(9 514,18)	<i>-8,56</i>	67 803,69	<i>712,66</i>
110000 Report a nouveau	58 289,51	<i>26,75</i>	(9 514,18)	<i>-8,56</i>	67 803,69	<i>712,66</i>
Résultat de l'exercice	120 649,77	<i>55,37</i>	67 803,69	<i>60,99</i>	52 846,08	<i>77,94</i>
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	15 704,45	<i>7,21</i>	30 880,92	<i>27,78</i>	(15 176,47)	<i>-49,15</i>
Emprunts et dettes financières divers	14 519,70	<i>6,66</i>	29 740,92	<i>26,75</i>	(15 221,22)	<i>-51,18</i>
451300 Acess			7 256,59	<i>6,53</i>	(7 256,59)	<i>-100,00</i>
455171 An	215,54	<i>0,10</i>	13 215,54	<i>11,89</i>	(13 000,00)	<i>-98,37</i>
455172 Ct	14 304,16	<i>6,56</i>	9 268,79	<i>8,34</i>	5 035,37	<i>54,33</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 184,75	<i>0,54</i>	1 140,00	<i>1,03</i>	44,75	<i>3,93</i>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	44,75	<i>0,02</i>			44,75	
408100 Fournis.fact.non par	1 140,00	<i>0,52</i>	1 140,00	<i>1,03</i>		
TOTAL DU BILAN PASSIF	217 914,73	<i>100,00</i>	111 170,43	<i>100,00</i>	106 744,30	<i>96,02</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		0,25			0,25	
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation		0,25			0,25	
758000 Produits div.gestion		0,25			0,25	
Total des charges d'exploitation		2 817,96	1 557,78		1 260,18	80,90
Autres achats et charges externes		2 085,94	1 388,78		697,16	50,20
615610 Maintenance informatique		556,20		556,20		
622600 Honoraires		1 140,00	950,00	190,00		20,00
622700 Frais actes & conten		197,99	69,58	128,41		184,55
623100 Annonces et insertio			200,45	(200,45)		-100,00
627500 Services bancaires		191,75	168,75	23,00		13,63
Impôts, taxes et versements assimilés		375,00	169,00	206,00		121,89
635110 Taxe professionnelle			144,00	(144,00)		-100,00
635400 Droits d'enregist.&t		375,00	25,00	350,00		N/S
Dotation aux amortissements sur immobilisations		357,02		357,02		
681120 Dot.amort.immo.corpo		357,02		357,02		
Résultat d'exploitation		(2 817,71)	(1 557,78)	(1 259,93)		-80,88
Total des produits financiers		123 467,48	84 361,47	39 106,01		46,36
Produits financiers de participations		55 928,22	69 361,47	(13 433,25)		-19,37
761100 Revenus des titres de particip		54 381,88	68 576,97	(14 195,09)		-20,70
761500 Intérêts compte courant		1 546,34	784,50	761,84		97,11
Autres intérêts et produits assimilés		67 539,26		67 539,26		
768000 Autres prod.financie		67 539,26		67 539,26		
Reprises sur provisions & transferts de charges			15 000,00	(15 000,00)		-100,00
786620 Rep.prov.immo.financ			15 000,00	(15 000,00)		-100,00
Total des charges financières			22 507,23	(22 507,23)		-100,00
Intérêts et charges assimilées			22 507,23	(22 507,23)		-100,00
664000 Perte sur créance rattachée à			22 507,23	(22 507,23)		-100,00
Résultat financier		123 467,48	61 854,24	61 613,24		99,61
Résultat courant avant impôts		120 649,77	60 296,46	60 353,31		100,09
Total des produits exceptionnels			22 507,23	(22 507,23)		-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			22 507,23	(22 507,23)		-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
787600	Rep/prov.depreciatio			22 507,23		(22 507,23)	-100,00
Total des charges exceptionnelles				15 000,00		(15 000,00)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital				15 000,00		(15 000,00)	-100,00
675600	Vnc			15 000,00		(15 000,00)	-100,00
Résultat exceptionnel				7 507,23		(7 507,23)	-100,00
Résultat de l'exercice			120 649,77	67 803,69		52 846,08	77,94

Etats financiers au 31/12/2019

Etats de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)		2 086		1 389	697	50,20
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)		(2 086)		(1 389)	(697)	-50,20
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales		375		169	206	121,89
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(2 461)		(1 558)	(903)	-57,98
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante		357			357	
RESULTAT EXPLOITATION		(2 818)		(1 558)	(1 260)	-80,88
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières		123 467		84 361 22 507	39 106 (22 507)	46,36 -100,0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		120 650		60 296	60 353	100,09
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles				22 507 15 000	(22 507) (15 000)	-100,0 -100,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL				7 507	(7 507)	-100,0
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE		120 650		67 804	52 846	77,94

Etats financiers au 31/12/2019

Liasse fiscale

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS SKETUVEUX**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		1 Place CHRISTIANE FRAHIER		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		78100 ST GERMAIN EN LAYE					
SIRET		8 0 9 8 5 4 1 8 5 0 0 0 2 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				31122019			
				Exercice N-1 clos le			
				31122018			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	1 213	030	781	432	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042		1 000	2 000
	Total I (5)	044	2 213	048	781	1 432	2 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072	147 082	074		147 082	88 523
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	69 401	086		69 401	20 647
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	216 483	098		216 483	109 170
	Total général (I + II)	110	218 696	112	781	217 915	111 170
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		21 271	20 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 000	2 000		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		58 290	(9 514)		
	Résultat de l'exercice	136		120 650	67 804		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		202 210	80 290			
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			7 257		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 185	1 140		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 14 520)	172	14 520		14 520	22 484	
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		15 704	30 881			
Total général (I + II + III)	180		217 915	111 170			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 213	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS SKETUVEUX		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 31122018		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218			
			219			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 086	1 389	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	375	169	
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252			
	Dotations aux amortissements *		254	357		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 818	1 558
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 818)	(1 558)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	123 467	84 361	
	Produits exceptionnels (IV)		290		22 507	
	Charges financières (V)		294		22 507	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		15 000	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	120 650	67 804	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	120 650	
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	987			
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)			127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	989			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	991			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344			
	Investissements outre-mer			993		
	Divers* dont { Créance due au report en arrière du déficit Dédution exceptionnelle (art 39 decies A) }	346	655	649	641	
		643	645	647	648	119 202
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						
Dédution exc simulateur de conduite						
Produits financiers extournés du résultat imposé en RCM						
Dédution fiscale afférente à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 448	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....20.519.....dont imputés sur le résultat :			360	1 448	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2019

Libellé	Montant
Totalisation	

**2033B - Divers à déduire
au 31/12/2019**

Libellé	Montant
Totalis ation	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 213	474		476	1 213				
Immobilisations financières		480	2 000	482		484	1 000	486	1 000				
TOTAL		490	2 000	492	1 213	494	1 000	496	2 213				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	781	564	781	566	781				
TOTAL		570		572	781	574	781	576	781				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2019

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS SKETUVEUX						Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DEFICITS REPORTABLES					III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		20 519		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		1 448		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984		19 071					
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870		19 071					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326							
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2019

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SKETUVEUX		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	2 086
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	2 086
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(2 086)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9|

N° SIRET 8|0|9|8|5|4|1|8|5|0|0|0|2|6|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SKETUVEUX

ADRESSE (voie) 1 Place CHRISTIANE FRAHIER

CODE POSTAL 78100

VILLE ST GERMAIN EN LAYE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NGUYEN Prénom(s) Arthur
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10 000
 Naissance : Date 26031989 N° département Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie place Christiane Frahier
 Code postal 78100 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique TOUZE Prénom(s) Clémentine
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10 000
 Naissance : Date 09081990 N° département 78 Commune MAISONS LAFFITTE Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie place Christiane Frahier
 Code postal 78100 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|20|19

N° SIRET 8|0|9|8|5|4|1|8|5|0|0|0|2|6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SKETUVEUX

ADRESSE (voie) 1 Place CHRISTIANE FRAHIER

CODE POSTAL 78100 VILLE ST GERMAIN EN LAYE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie	[]
	Code postal []	Commune	[]
		Pays	[]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

certifié conforme



Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 213	781	432	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 000		1 000	2 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	2 213	781	1 432	2 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	147 082		147 082	88 523	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	69 401		69 401	20 647	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	216 483		216 483	109 170
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	218 696	781	217 915	111 170

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 271	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	58 290	(9 514)
	Résultat de l'exercice	120 650	67 804
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	202 210	80 290
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	14 520	29 741
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185	1 140
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	15 704	30 881
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	217 915	111 170
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	120 649,77	67 803,69
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	15 704	30 881
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		